

30 mai 2006

06.361

**Question des député-e-s du Val-de-Travers****Une volonté logique, une décision illogique**

Le trafic des marchandises est en baisse significative à la douane des Verrières. Les dédouanements ont chuté depuis les travaux sur la J10 et les déviations du trafic via la Tourne en 1999 et 2000. Avec l'achèvement de la jonction Yverdon-Payerne, la tendance s'est confirmée et force est de constater qu'une bonne partie de la charge s'est transférée sur le poste de douane de Vallorbe. Dans ce contexte, il est parfaitement logique et légitime d'envisager la suppression aux Verrières de l'un des deux postes de travail liés aux activités de dédouanement.

Par contre, les entreprises, les autorités locales et régionales et les député-e-s du Vallon ne comprennent pas et n'acceptent pas le choix de Berne de réduire les possibilités de dédouanement. Alors que l'actuel chef du service est au bénéfice de formations qui lui permettent d'effectuer tous les types de dédouanements possibles aujourd'hui, la Confédération va le transférer ailleurs et maintenir en poste une personne ne bénéficiant pas d'une formation complète. Il sera donc impossible de dédouaner la plupart des marchandises qui transitent aujourd'hui par les Verrières, notamment l'ensemble des composants liés aux industries horlogères et microtechniques!

Bien que les dédouanements aux Verrières continuent de générer un "chiffre d'affaires" de quelque 8 à 10 millions de francs par an, la région ne revendique pas le maintien de deux postes de travail. Mais le bon sens voudrait que l'on maintienne des généralistes dans les petits postes de douane afin de préserver les prestations, alors que les grandes structures ont plutôt besoin de spécialistes...

Et si la Confédération ne souhaite pas financer un salaire de chef de service au poste des Verrières, alors qu'elle transfère les deux employés actuels pour faire place à l'un de ses nombreux généralistes sans titre de chef de service!

Que pense le Conseil d'Etat de la décision de la Confédération? Comment entend-il défendre les intérêts des entreprises qui font vivre l'économie régionale et utilisent aujourd'hui les prestations de la douane des Verrières?

*Signataires:* J.-N. Karakash, T. Humair, S. Piaget, N. Auclair, D. Reinhard, B. Rosat, N. Stauffer et F. Bigler.